

CE QUE LA POSTE NE VOUS DIRA JAMAIS,

ON EN PARLE

# Sud VERSIF

L'actualité de toute La Poste

## Pour une (grosse) poignée de dollars !

Rentrée 2019

L'encre de l'accord tripartite Etat/Caisse Des Dépôts/Groupe La Poste (opération "mandarine") est à peine sèche, que déjà, une mauvaise nouvelle tombe sur la tête des postiers : il va falloir se serrer la ceinture ! Un plan de 300 millions d'économies a été annoncé lors du dernier Conseil d'Administration de fin juillet !

La direction assène sans vergogne que les résultats de 2019 seront mauvais, tout comme ceux de 2018 ! ? Elle avait tout de même réalisé un bénéfice de 798 millions d'euros, oubliant de préciser que le cap des 800 millions d'euros n'est atteint que depuis 2016 !!! Ni une, ni deux, elle en profite pour justifier un plan drastique d'économies pour les années 2019-2020. Mais... ne faudrait-il pas plutôt chercher un lien avec l'opération Mandarine ? On nous a déjà fait le coup de la dette abyssale du pays... Il faut vous retrousser les manches : à commencer par revoir vos salaires, les 35h... L'austérité incontournable dont on nous abreuve depuis des années. On a l'impression que l'histoire se répète !

Nos patrons nous annoncent que ce serrage de vis ne concernerait « que » les structures (locaux, déplacements...). Sauf qu'en grattant un peu,

les propos des « stratèges postaux » ne nous laissent pas dupes. Par exemple, la Branche Courrier, à elle seule, devra rogner son budget de 100 millions ! Une telle somme ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval, même si son directeur s'en défend, le premier domaine d'économie en ligne de mire devrait être... la masse salariale !

On pourra toujours nous accuser de jouer les cassandres, mais les bilans sociaux de ces dernières années nous donnent raison, la première variable d'ajustement reste l'emploi. Les données de l'année 2018 le confirment : de moins en moins d'emplois pérennes et un recours à l'intérim et la sous-traitance qui explose (voir articles pages centrales) !

Cette politique est parfaitement assumée par les dirigeants de La Poste. Et ils considèrent comme une aubaine l'augmentation de la participation au capital de la CDC qui devient majoritaire. Ce nouveau montage financier pourra leur permettre de continuer voire d'accélérer la transformation du



modèle économique de La Poste : devenir la première entreprise de services à la personne... Tant pis pour les dommages collatéraux !

**Dans ce contexte de retrait de l'Etat et d'accélération des réorganisations de travail, les fédérations syndicales se sont vues début juillet. Nous appelons dès maintenant les équipes syndicales à se rencontrer, l'unité doit se faire à tous les niveaux afin d'organiser une riposte à la hauteur des attaques !**



# Bilan social et Rapport de Situation

**Comme chaque année, La Poste présente son bilan social et son RSC (Rapport de Situation Comparée). C'est l'occasion de constater factuellement ce que nous dénonçons au fil des mois : suppressions d'emplois, dégradation des conditions de travail... Au moment où se profile un grand plan d'économies du Groupe, où en est-on ?**

## L'emploi dans le collimateur !

La baisse des effectifs se poursuit cette année 2018, avec 4740 emplois qui ont disparu. Le Réseau et les Services Financiers sont les branches les plus impactées.

En parallèle, le nombre de CDD augmente, atteignant désormais 9% des effectifs et jusqu'à plus de 14% chez les classes I et II dans la branche Courrier/Colis. L'intérim n'est pas en reste et bat même tous les records avec une augmentation de 27%.

Les chiffres de la sous-traitance ne sont pas communiqués. Mais, après avoir tenté de la relativiser, nos patrons pointés du doigt annoncent que ce recours à la sous-traitance est désormais devenu

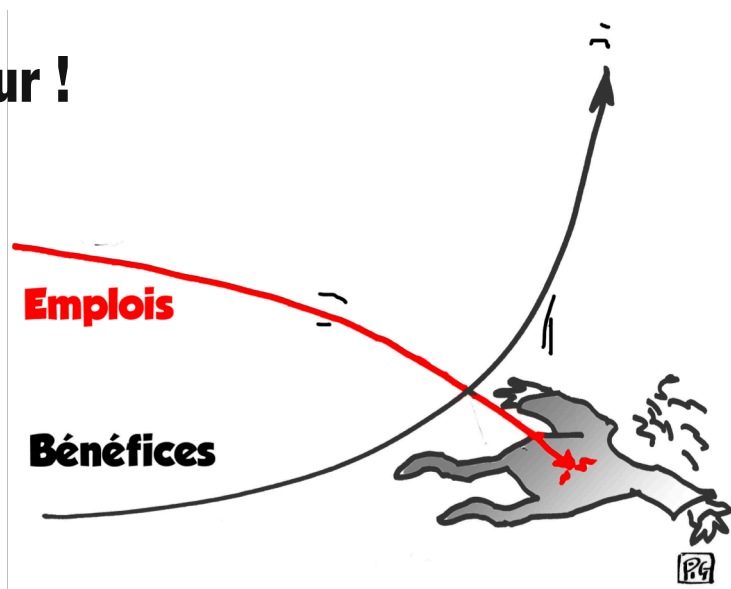
structurel. Nous avons donc bien raison de contester en justice.

La récente condamnation, à l'initiative de Sud, pour prêt de main d'œuvre illicite et le recours abusif à la sous-traitance démontre bien que malgré les dires de la direction, cela n'a rien de normal ni de légal !

## Situation comparée... jusqu'à un certain point !

Les élu-es de Sud au Conseil d'Administration sont intervenu-es lors des discussions sur le RSC pour que la délibération votée indique que La Poste poursuive les actions de préventions des comportements sexistes et des violences faites aux personnes, comme ils l'avaient fait l'année précédente.

En effet, le RSC est un document dont les critères sont obligatoires pour les entreprises. Mais, pour Sud, les informations qu'il contient ne sont pas suffisantes. Par exemple, il n'oblige à aucun chiffrage des dossiers de harcèlement. Nous n'avons aucune information sur le nombre de protocoles ouverts, ni sur ceux qui ont abouti, alors que le nombre de ceux dont nous avons connaissance explose ! Et nous estimons qu'une répartition homme/femme serait la bienvenue sur un tel sujet !



## Départs et démissions en cascade !

A voir fondre les effectifs aussi vite, on peut légitimement s'interroger sur les raisons des départs. Il y a bien sûr un effet « pyramide des âges », avec de nombreux départs en retraite (non remplacés). Mais pas que ! Le nombre de démissions augmente de 7% et les départs pendant la période d'essai de 22% ! Pour Sud, c'est très clairement le reflet d'un malaise profond dans les rangs.

De surcroît, tous les départs ne sont pas « volontaires ». Les licenciements explosent : +28% en un an ! La direction semble mieux manier le bâton que la carotte ! Mais là où les chiffres inquiètent particulièrement c'est sur les licenciements pour inaptitude : + 108% en 2018 !!! Les postières sont plus durement frappées encore, avec une hausse de 120% !!! Rien d'alarmant pour nos patrons... **Pour Sud, ces chiffres traduisent des conditions de travail qui brisent les postier-es.**

# Comparée : des chiffres accablants !

## Et les conditions de travail ?

Un bilan sévère : le taux d'absentéisme progresse toujours, quand le taux de fréquence et de gravité reste très élevé, en particulier pour les postières. En cause, les agressions et incivilités dont sont victimes les agents au quotidien. Le nombre de travailleur-euses handicapé-es a explosé ces dernières années, passant de 8 000 personnes en 2015 à 14 000 en 2019 ! Pour Sud, il est clair que cette hausse de 75% alors que les effectifs baissent, est le résultat d'organisations de travail pathogènes.

Tout cela donne une dégradation régulière des conditions de travail année après année, conséquence du sous-effectif, des outils défectueux, des rythmes imposés, de la pression, des violences... et le plan d'économie de 300 millions annoncé ne pourra que les aggraver !

## Salaires, la misère mais... Pas pour tout le monde !

Là aussi l'entreprise « idéale » défaille et son modèle tant vanté craque. Le nombre de promotions tous métiers confondus est en chute libre entre 2017 et 2018 (-18,5%). Les nombreux accords signés par les partenaires sociaux habituels ne suffiraient-ils donc pas ? Et côté Branche Courrier / Colis, les femmes sont encore une fois les grandes perdantes avec un taux de promotion en baisse de 2,12 % par rapport aux hommes, toujours en recul d'une année sur l'autre !

Côté rémunération, le point d'indice des fonctionnaires est gelé depuis presque 10 ans (2010) ! Du côté des salariés, cette année les classes I et II ont dû se contenter de 1,10% d'augmentation et les classes III de 0,5%. Ce qu'on apprend au détour du bilan social c'est qu'il n'en va pas tout à fait de même pour les dirigeants du groupe. Le top 10 s'est partagé la modique somme de 5 200 000€ en 2018, ce qui au passage représente une augmentation de 11,5% en un an et est

## A Miélan (Gers), elles défendent le service public !

Petit village, mais grande combativité ! Plus de la moitié du personnel est en grève depuis plus de 90 jours...

Particularité : les grévistes sont des femmes, elles sont en lutte depuis le 21 mai 2019 !!! Leur revendication est simple : la sauvegarde de l'équivalent d'un quart d'emploi pour ne pas réduire le nombre de tournées qui impactera leurs conditions de travail et la qualité de service du service rendu aux usagers !!!

**Si la direction locale n'a pas les moyens de le réinjecter, SUD peut affirmer que nous avons vraiment du souci à nous faire pour l'avenir car cette demande ne pèse pas lourd face aux 300 millions d'économies supplémentaires prévues !**

bien au-dessus de la rémunération plafonnée par la Loi, de 450 000 € du PDG de La Poste ! Une autre vision du partage des richesses...

Au final, cette année 2018 confirme les tendances des années précédentes. C'est dans un tel contexte que les personnels résistent et se battent pour préserver leurs conditions de travail, s'opposent aux baisses d'effectifs. De son côté La Poste, dans sa recherche éfrénée de profits, gratte partout. Et de fait, engendre les conséquences que nous dénonçons.



**Combien de temps encore ce partage des richesses à l'envers, où nos dirigeants se goinfrent, va-t-il durer ?**

**SUD s'adressera aux personnels car une autre politique est possible. Nous interpellons l'ensemble des fédérations syndicales en ce sens.**

# MSAP : **Vers des mobil-homes ?**

**Lancée en 2015, la MSAP faisait partie des nouveaux formats de présence postale. Quatre ans plus tard, il y en a plus de 500 mais pour quel bilan ? Suite aux annonces Macron, les “Maisons France” arrivent sur le devant de la scène. La Poste compte s’engouffrer dans la brèche et veut mettre en place des “maisons mobiles”.**

## **Une 1<sup>ère</sup> appellation trompeuse...**

A la base, il y a eu la mystification de la “Maison des Services Publics” qui s’est transformée en “Maison de Services Aux Publics”... avec le bien nommé projet “Attractivité du Réseau” en cours depuis 2015. Le maillage des bureaux de poste est détricoté à la vitesse de 400 fermetures par an ! Pudiquement, La Poste parle de transformation (RPC/APC/RPU) mais à l’arrivée ce ne sont plus des bureaux et les emplois sont supprimés.

Simultanément, la direction a transformé quelques 500 bureaux en MSAP. La Poste a passé des partenariats avec différents organismes publics nationaux (CAF, CPAM, Pôle Emploi...) mais aussi au niveau local avec d’autres partenaires parfois privés (sociétés de traitement des eaux, agences d’intérim, conseil en immobilier...).

Les services rendus sont très variables d’une “maison” à l’autre. Elles ont un ordinateur à disposition des usagers pour surfer sur les services des partenaires... avec ou sans le/la chargée de clientèle, plus ou moins bien formée, souvent seul-e, qui n’a pas forcément le temps de les aiguiller. Et vogue la galère !

## **Un second soufflet ?**

Face à la fronde sociale qui traverse le pays, les services publics sont redevenus opportunément politiquement fréquentables, y compris par les plus libéraux... Le gouvernement a donc

sorti du chapeau les “Maisons France” ou comment faire du neuf avec du vieux...

Serait-ce une opération de communication, voire de déminage, pour répondre à l’urgence sociale ? Le gouvernement compte mettre en place un réseau “France Services”. La Poste est évidemment complètement concernée par le projet mais elle devra adapter ses MSAP pour garantir leur pérennité après 2021...

## **De nouvelles transformations à venir...**

Le projet du gouvernement paraît déjà très encadré. Les MSAP seront donc obligées de “monter en gamme” pour obtenir l’appellation “Maison France Services”.

Pour ce faire, les “Maisons” devront offrir un socle de services communs, des horaires d’ouverture minimum, deux agents polyvalents présents en permanence (face au public) ... Quant aux services, ça brasse très large : de la recherche d’emploi jusqu’à préparer sa retraite tout en passant par l’aide face à un litige de consommation ! Quand on parle de polyvalence !

Il ne s’agit que de la théorie, à voir maintenant la déclinaison côté Poste. Par exemple, la première question qui vient tout de suite à l’esprit : pour les Maisons issues de La Poste, les deux agents seront-ils des postier-es ?

## **...la direction recense !**

Le gouvernement s’est fixé comme objectif de couvrir chacun des 2000 cantons d’ici 2022, avec comme première étape 300 points au 1er janvier 2020, essentiellement grâce à une “montée en gamme” des actuelles MSAP. En deux ans, les créations devront donc se multiplier !

Il y a aujourd’hui aux alentours de 1 350 MSAP dont 500 sous l’égide de La Poste. Celles-ci auront jusqu’à fin 2021 pour obtenir l’homologation France Service, sans laquelle il n’y aura plus de financement de l’État, donc autant dire plus de bureau ! Un “guide d’entretien” a été envoyé durant l’été à

tous les managers des Secteurs qui comportent une MSAP. Son but est clair, identifier les MSAP qui pourront devenir France Services. Pour les autres, rien n’est moins sûr ! D’autant que la publication récente du “baromètre Marianne”, mesurant la qualité de l’accueil et de la relation usagers, révèle des résultats très insuffisants en terme d’accueil dans les MSAP du réseau postal. En cause, les difficultés à accompagner les usager-es dans leurs démarches et l’impossibilité de contacter une MSAP postale par téléphone. Une véritable épidémie qui nous renvoie à l’absence de moyens suffisants... dans tous les services.

SUD PTT va évidemment interpeller La Poste sur ce dossier. Que compte-t-elle mettre dans la balance ? Quel avenir pour les 500 MSAP postales actuelles après 2021 ? Elle a pour l’instant annoncé 250 Maisons France Services et 250 créations... de “maisons mobiles” !?

En toile de fond, il ne faut pas oublier que le contrat de Présence Postale Territoriale, entre l’État, les maires de France et La Poste est en cours de négociation...

**Sud PTT rejette tout projet de réduction de la présence des services publics, qu’ils soient de l’Etat ou de La Poste.**

**Cette dernière doit avant tout assumer ses obligations en matière de missions de service public et ne pas se défoser sur les communes via les MSAP.**

**Sud PTT revendique :**

- **De réelles formations permettant d’accueillir et accompagner les usager-es ;**
- **Le repyramidage des grades des Chargé-es de Clientèle au regard de ces nouvelles activités ;**
- **Des créations d’emplois pour tenir ces “maisons”.**